

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 24 juin 2011  
(convocation du 14 juin 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11h20  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h25  
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h05  
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h30  
M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne  
M. CAZENAVE Charles à Mme. COLLET Brigitte  
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11h

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 11h20 et à Mme FAORO Michèle à partir de 11h20  
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11h  
M. MERCIER Michel à M. GUICHOUX Jacques  
M. MILLET Thierry à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane jusqu'à 10h25  
Mme PARCELIER Muriel à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11h  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
M. RAYNAL Franck à M. SOUBIRAN Claude  
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre  
Mme WALRYCK Anne à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10h

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Régie de l'abattoir- Rapport d'activité et compte financier 2010 - Adoption**

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Conformément à la réglementation en vigueur, il vous est demandé, si tel est votre avis, de bien vouloir arrêter le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir, pour l'exercice 2010.

L'exercice 2010 s'est achevé sur une activité de 2292.82 tonnes (poids chaud), en recul de 14.35 % par rapport à celle de l'exercice précédent (2677 tonnes).

Les comparaisons chiffrées entre 2009 et 2010 concernant l'activité apparaissent sur le tableau ci-dessous :

ESPECES	2009		2010		Variation 2010/2009s/le tonnage
	Nbre Têtes	Poids en Kgs	Nbre Têtes	Poids en Kgs	
GROS BOVINS	3 789	1 712 372	3 450	1 571 013	- 8.26 %
CHEVREAUX	283	2 744	311	3 060	+ 11.52 %
CHEVAUX	787	237 419	559	183 046	- 22.90 %
MOUTONS	6 739	227 753	6 124	204 255	- 10.32 %
AGNEAUX	21 251	305 032	18 223	257 162	- 15.89 %
VEAUX	618	83 551	532	74 285	- 11.09 %
PORCS	1 059	107 020	0	0	
PORCELETS	100	1 740	0	0	
<b>TOTAUX</b>	<b>34 626</b>	<b>2 677 631</b>	<b>29 199</b>	<b>2 292 821</b>	<b>- 14.35 %</b>

Cette diminution sensible de la production est due notamment à :

1 – L'arrêt des abattages des bovins et des ovins de la société LVA en 2009 (500 tonnes en année pleine) qui n'a pas été compensé.

2 – L'arrêt des abattages de porcs.

3 – Une filière ovine totalement sinistrée au niveau national avec, bien évidemment, des répercussions au niveau local. L'année 2010 a encore été caractérisée par des abattages d'ovins en recul de 25 %, situation due principalement à la baisse du cheptel. Par ailleurs, les abattages français ne comptent plus que pour 45 % de la consommation nationale.

4 – une forte diminution de la consommation de produits carnés, liée à la conjoncture économique.

Le résultat de l'exercice 2009 a fait apparaître un déficit de 140 387,78 € non couvert, qui a été repris au budget supplémentaire de la collectivité en 2010, en report.

Le budget d'exploitation de la Régie de l'abattoir pour l'exercice 2010 a été préparé sur la base d'une activité de 2350 tonnes, avec une subvention du budget principal de 659 000 €.

Il s'équilibrait en charges et en produits à 1 847 230 € en légère diminution par rapport à celui de l'exercice 2009 (1 920 000 €).

#### Les charges d'exploitation :

Comme l'an passé, les principales charges ont été représentées par les charges de personnel (48 % des dépenses totales), la consommation des fluides (électricité, eau, gaz... 8 %) et l'enlèvement des déchets (8 %).

Par ailleurs jusqu'au 31 décembre 2009, les abattoirs publics disposaient de deux ressources financières : la taxe d'usage destinée à la couverture des dépenses d'investissement et aux dépenses de gros entretien et la redevance d'exploitation couvrant les dépenses de fonctionnement et d'entretien courant.

L'article 113 de la loi susvisée a prévu l'instauration d'une redevance unique d'usage en substitution des anciennes taxes d'usage et redevances d'exploitation des abattoirs.

Cette redevance d'usage est composée d'un montant réservé au fonctionnement de l'établissement et d'un autre montant qui avait été fixé à 23.63 € la tonne, désormais fixé librement, dédié aux investissements, et reversé à la collectivité propriétaire. Ce denier a été maintenu au taux de 23.63 € la tonne.

C'est ainsi que la Régie de l'abattoir a reversé à la collectivité propriétaire le produit de cette partie investissement soit 53 092.21 €.

#### Les recettes d'exploitation :

Les produits de l'exploitation, comparés à l'exercice précédent, sont en baisse. Une subvention de 792 304.49 € versée par le budget principal a été nécessaire pour équilibrer les comptes de la régie.

En conclusion, l'année 2010 a été aussi difficile que les années précédentes.

Mais cette baisse d'activité n'est en rien due à la fermeture programmée de l'abattoir pour cette fin de année, mais au marasme dans lequel évolue la filière de la viande (diminution du cheptel ovins, évolution des comportements alimentaires, concurrence des grandes

surfaces, diminution du pouvoir d'achat, lobbying anti-viande, etc...). Cette situation locale reflète la situation nationale.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

**Vu** les dispositions du Code général des collectivités territoriales, notamment l'article R 222-1-85,

**Vu** les décrets et les instructions ministérielles sur la comptabilité publique et notamment l'instruction M 42 régissant la comptabilité des services publics locaux de gestion des abattoirs,

**Vu** le budget d'exploitation 2010 et les décisions modificatives qui s'y attachent,

**Vu** l'avis favorable émis par le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'abattoir, lors de sa réunion du 24 mai 2011,

**Vu** le compte financier préparé par l'agent comptable, sur présentation de son Président,

Le Conseil de Communauté arrête le compte financier de l'exercice 2010 comme suit :

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'arrêter le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir, pour l'exercice 2010.

**DECIDE :**

**Article 1 :** le Conseil de Communauté arrête le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir, pour l'exercice 2010 comme suit :

- en charges à : 1.745.238, 17 €

- en produits à : 1.745.238, 17 €

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2011,

Pour expédition conforme,  
Pour le "Président,  
par délégation de signature,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
3 AOÛT 2011

PUBLIÉ LE : 3 AOÛT 2011

